

Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières – Modifications visant à faciliter le passage du secteur des valeurs mobilières au cycle de règlement de deux jours ouvrables suivant la date de l'opération

L'Autorité des marchés financiers a publié les projets, déposés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM »), de modifications visant les Règles universelles d'intégrité du marché, les Règles des courtiers membres et le Formulaire 1 de l'OCRCVM (collectivement, les « modifications ») en vue du passage d'un cycle de règlement de trois jours ouvrables suivant la date de l'opération (T+3) à un cycle de règlement de deux jours ouvrables suivant la date de l'opération (« T+2 ») dans le commerce des valeurs mobilières. Les modifications visent principalement à faire en sorte que les exigences de l'OCRCVM puissent soutenir le passage du secteur des valeurs mobilières au cycle de règlement T+2 en même temps que les États-Unis, où il est prévu pour le 5 septembre 2017.

Les textes ont été publiés dans la section 7.3.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2016-07-28, Vol. 13, n°30

Commentaires

Malgré les informations présentées aux textes publiés, les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 26 octobre 2016, à :

Me Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire générale
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Serge Boisvert
Analyste à la réglementation
Direction des bourses et des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 4328
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4358
Télécopieur : 514 873-7455
Courrier électronique : serge.boisvert@lautorite.qc.ca

Izato Donge
Analyste aux OAR
Direction des bourses et des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 4326
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4326
Télécopieur : 514 873-7455
Courrier électronique : izato.donge@lautorite.qc.ca